

La note de service N°10-045-V37 du 16 novembre 2010 consultable sur Ulysse fixe les conditions d'inscription à la préparation du concours interne pour l'emploi de contrôleur stagiaire de la filière gestion publique à la DGFIP.

Cette préparation par correspondance est gérée par l'École Nationale des Finances Publiques (ENFIP).

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Les conditions d'accès à la préparation.

Cette préparation s'adresse aux agents du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi et du Ministère du Budget des Comptes Publics et de la Réforme de l'État qui réunissent les conditions statutaires de participation au concours interne de contrôleur stagiaire de la filière gestion Publique de la DGFIP.

La préparation est donc ouverte aux fonctionnaires titulaires et aux agents publics de ces ministères comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Le temps du service national actif et du service militaire obligatoire peut être déduit de cette durée.

Le dispositif d'inscription à la préparation repose désormais sur une procédure d'inscription en ligne.

Une fois les contrôles effectués, l'ENFIP adressera aux candidats un mail sur leur messagerie professionnelle précisant si leur inscription est validée ou non.

La nature et le programme du concours sont détaillés dans la note de service citée en référence.

La préparation aux épreuves du concours.

Le dispositif sur deux axes :

Un enseignement à distance de fin janvier à fin août 2011 et un cours de base en deux tomes sur la réglementation propre à la filière gestion publique.

Les candidats sont invités à respecter, tout au long du dispositif de préparation, le choix de l'épreuve optionnelle formulé lors de l'envoi du premier fascicule.

Les cours de base seront mis en ligne sur le site de la préparation au concours de contrôleur interne de la filière gestion publique à la rubrique « vos outils ».

Les documents seront transmis par l'ENFIP courant janvier 2011.

La préparation par correspondance s'accompagnera :

- d'une journée introductive de méthode mise en œuvre au niveau départemental ?
- d'un galop d'essai organisé aux alentours de mai 2011 pour les seuls candidats ayant satisfait aux conditions minimum d'assiduité,
- d'un stage de révision et de méthode pour les candidats qui auront manifesté le maximum d'assiduité et d'application à la préparation et au galop d'essai d'une durée d'une semaine et demie organisée par l'ENFIP au mois de septembre 2011.

Bien que ce stage ne puisse être accordé qu'une seule fois, les agents déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites peuvent être admis sous réserve des places disponibles.

Le site et le forum dédiés à la préparation :

Il est accessible sur MAGELLAN portail « les femmes et les hommes : accès général/espace préparations aux concours puis menu déroulant les concours administratifs ».

Les modalités d'inscription sont détaillées en annexe II de la note de service.

F.O.-DGFIP